

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 19 (1931)

**Heft:** 360

  

**Artikel:** Pour la prochaine assemblée de la Société des Nations : un bureau féministe international à Genève

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-260334>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

bien des années à la Commission scolaire officielle du canton de Genève, dont elle n'avait, au moment de sa démission, manqué aucune séance.

Son activité privée d'ailleurs, dans sa famille dans son voisinage, dans sa maison, dans son jardin, était aussi étendue et constante. Bienveillante et accueillante, elle formait le centre de réunions de couture très appréciées des voisines (c'est sa maïsonnette de banlieue, qui ressentent vivement son départ, et qui n'oublient pas la part sympathique qu'elle savait prendre à leurs deuils et à leurs chagrins. Et notre journal, dont elle fut une abonnée fidèle dès les débuts, tient à rappeler ici le souvenir de cette femme de bonne volonté, et s'associe au deuil de ses proches, à s'incliner respectueusement devant sa tombe.

E. Gu.

### Le Colonel Feyler féministe

Notre collaboratrice, M<sup>lle</sup> Susanne Bonard écrit dans la Tribune de Lausanne *Les lignes suivantes*:

Les féministes vaudoises tiennent à apporter sur la tombe du colonel Feyler, une modeste gerbe de fleurs et le tribut de leur reconnaissance. Elles n'oublient pas que le disparu fut de leurs amis et qu'il l'affirma avec le courage tranquille qui le caractérisait. C'était un partisan du vote des femmes, et à plusieurs reprises, il l'a dit dans ses articles. Sa sœur, M<sup>lle</sup> Marie Feyler n'est-elle pas une de nos pionnières? N'a-t-elle pas siégé longtemps dans le comité lausannois pour le Suffrage féminin?

Parmi tant de souvenirs qui évoquent le colonel Feyler, il en est un qui le montre dans une chambre de clinique, et qui fait recevoir l'accueil cordial du malade, son regard clair, sa conversation si intéressante; puis, c'est la main tendue vers la feuille de pétition, qu'on lui présente sans avoir besoin de dire un mot, puisque c'est un ami de toujours. Et la satisfaction d'emporter avec le réconfort d'une belle leçon de vaillance, la précieuse signature. Tous les citoyens sont égaux devant la loi, c'est entendu; il est néanmoins des signatures qui en valent beaucoup d'autres; et il est des appuis qui consolent de l'indifférence et de la mauvaise foi.

S. B.

## Pour la prochaine Assemblée de la Société des Nations

### Un Bureau féministe international à Genève

Chaque année, les femmes de tous pays se dirigent plus nombreuses vers Genève, quand le mois de septembre ramène dans cette ville l'Assemblée plénière de la Société des Nations; car de plus en plus l'intérêt porté aux questions traitées par celle-ci va grandissant, et de plus en plus on comprend, partout où l'on se préoccupe de problèmes féminins internationaux, que c'est souvent par la voie de l'organisme de Genève, et en tout cas avec son appui, que l'on trouve le mieux leur solution. Le fait que l'Assemblée de 1931 aura à s'occuper de deux questions en tout cas qui tiennent à cœur aux Sociétés féminines, soit de la nationalité de la femme mariée, et des préparatifs de la Conférence de Désarmement, augmentera sans doute encore cette année le

nombre des visiteuses. Il faut se rendre compte aussi que la présence à Genève d'hommes politiques de tous les pays facilite grandement aux organisations féminines les démarches collectives; et enfin, que de si nombreux Congrès, Conférences, etc. gravitent autour des sessions de l'Assemblée et de ses Commissions, que quiconque veut bénéficier de l'élargissement d'horizon de la vie internationale moderne tient à passer au moins quelques jours à Genève en septembre.

Comme chaque année depuis cinq ans, l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique des Femmes se préoccupe d'offrir à ces visiteuses, et aussi bien à celles qui viennent à Genève pour la première fois qu'aux habituées de longue date, un centre de rencontres accueillant et commode. Elle ouvrira donc, pendant tout le mois de septembre, un Bureau temporaire dans le même local que l'an dernier, soit 6, rue de Saussure, au premier étage, à proximité si immédiate de la Salle des Assemblées, qu'il est possible d'y venir passer quelques instants pendant la traduction d'un discours! Comme les années précédentes, on trouvera à ce local des cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. d. N., des renseignements sur la S. d. N., sur le mouvement féministe international, sur Genève, des adresses de féministes de passage, des journaux féministes, etc. Tous les jours, à 4 heures, le thé y sera offert aux visiteuses, qui pourront utiliser aussi ces locaux pour leurs rencontres d'affaires; et enfin des réceptions officielles ou familières, et des conférences sur des sujets d'intérêt féministe en relations avec la S. d. N., y auront lieu deux ou trois fois par semaine. Le fait que le Comité de l'Alliance se réunira à Genève en septembre vaudra aussi à ce Bureau (que dirigera M<sup>lle</sup> Gourd, la représentante des organisations féminines au Comité de protection de l'Enfance de la S. d. N.) la présence de plusieurs personnalités féministes, et parmi elles Mrs. Corbett Ashby, Présidente internationale; Adèle Schreiber, députée (Allemagne); Plaminkova, sénateur (Tchécoslovaquie); Rosa Manus (Hollande); Malaterre-Sellier (France); D. von Velsen (Allemagne); Sterling (Grande-Bretagne); Bompas, la secrétaire bien connue du Bureau de l'Alliance à Londres, etc., etc.

Toutes les lectrices de ce journal qui auront l'occasion de venir à Genève entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre sont donc chaudement invitées à profiter des services de ce Bureau, et à s'annoncer dès leur arrivée, l'accueil le plus cordial leur y étant réservé.

## Carrières féminines

### Les carrières juridiques

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

#### PRATIQUE.

Les domaines dans lesquels les juristes peuvent trouver une occupation sont plus nombreux que pour les autres études universitaires.

L'enseignement universitaire du droit exige une très grande aptitude pour les sciences juridiques. En outre, il faut s'attendre, en choisissant cette carrière, à ne rien gagner pendant longtemps.

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du Mouvement.

d'un beau bleu foncé, dans laquelle se reflètent les rayons du soleil. La traversée de la Manche est exquise; un vent pur et vif vous mord le visage, et au lieu du mal de mer appréhendé c'est le parfait bien-être. Et encore quel tableau que le coucher de soleil sur la mer! Nous débarquons presque à regret, et l'express nous conduit dans la nuit à Londres, ville qui a laissé retomber le voile du mystère sur les promesses de ce qui ne nous sera révélé que le lendemain.

#### Mercredi 1<sup>er</sup> juillet.

Notre programme est bien chargé. Dès 9 h. du matin, nous voilà installées commodément dans un autocar. Ce qui nous frappe immédiatement, c'est la circulation intense et permanente. Dans ce dédale de rues, de places, de squares sans fin, une foule d'autos, de taxis, d'autocars, de « bus » circulent l'un derrière l'autre et l'un à côté de l'autre, se tenant de si près que l'on a le sentiment que les gros véhicules vont engouffrer les petits. Et pourtant tout est si bien organisé que tout s'arrange paisiblement et simplement, et que l'on vient à bout des pires enchevêtrements. Après avoir traversé un grand pont, nous arrivons à la « Tour de Londres », cette ancienne et vaste résidence royale, transformée aujourd'hui en musée sous la surveillance de la garde anglaise au costume de couleurs si gaies. Nous visitons les cours, les salles où tant de brillantes réceptions eurent lieu autrefois, puis les souterrains où périrent tant de malheureux prisonniers...

L'après-midi, visite au Parlement. Comment exprimer toutes les impressions éprouvées, toutes les observations recueillies? On se ressaisit, parce que l'on perçoit mieux l'idéal, quelquefois va-

## DEUX FEMMES AVOCATES SUISSES



M<sup>lle</sup> Antoinette QUINCHE  
(Lausanne)



M<sup>me</sup> Nelly SCHREIBER-FAVRE (Genève)  
(La première femme avocate de ce canton)

Pour la pratique du barreau (reliée dans certains cantons, par exemple à Bâle, au notariat), il faut — au moins dans les villes — posséder une licence ou un doctorat en droit. En outre, la plupart des cantons exigent encore un examen d'Etat. Le droit de pratiquer le barreau dans un canton est valable sur tout le territoire de la Confédération, en vertu de l'art. 5 des dispositions transitoires de la Constitution Fédérale.

Les perspectives sont défavorables actuellement pour l'ouverture de nouvelles études, en raison de l'encombrement de la profession d'avocat. Il est difficile de se faire une clientèle. Il ne faut pas oublier en outre que les avocats ont de gros frais à supporter (loyer, personnel), alors que les recettes peuvent varier d'une année à l'autre. Ils doivent donc posséder un certain fonds de roulement.

Comme les rapports entre avocats et clients sont basés sur la confiance réciproque, il est important pour les avocats d'entrer en relations personnelles avec les autorités, les sociétés politiques et économiques, les associations, etc.

Ceux qui se destinent à la magistrature doivent bien se rendre compte que c'est une profession fatigante, même pour de fortes personnalités, en raison de la somme de travail qui incombe aux juges (spécialement dans les villes) et de la grande responsabilité qui pèse sur eux.

Les nombreuses places de greffiers, de substituts, et même d'employés aux Offices des tutelles, mènent parfois à la magistrature.

C'est dans l'administration que les juristes trouveront souvent du travail. En outre, à côté des questions supérieures de l'Etat, le service diplomatique et, depuis quelques temps, le service consulaire, leur offrent souvent des places.

Les postes dans l'administration offrent l'avantage d'un traitement sûr et d'une pension. Cependant le traitement y est notablement inférieur

au revenu que peut rapporter une bonne étude d'avocat.

Dans le commerce et l'industrie, on trouve de nombreuses places occupées par des juristes qui préfèrent les questions commerciales aux questions juridiques pures. Les banques, les sociétés commerciales, les sociétés d'assurances, les usines occupent parfois des conseillers juridiques de façon permanente. Mais dans ces places l'activité proprement juridique passe au second plan. Il est vrai qu'elles offrent l'avantage d'un traitement fixe, mais il faut compter avec les possibilités d'un renvoi. D'un autre côté, l'employé peut espérer arriver peu à peu à la direction de l'établissement.

\* \* \*

Pour les femmes juristes, la situation est très différente. Il est vrai que la carrière d'avocat est ouverte aux femmes dans toute la Suisse, grâce à un arrêt du Tribunal fédéral. Une femme qui a sa licence ou son doctorat doit être admise aux examens d'avocat dans tous les cantons, et lorsqu'elle a obtenu le brevet d'avocat dans un canton, elle peut ouvrir une étude dans n'importe quel autre canton. Mais, en général, les hommes d'affaires choisissent un homme comme avocat. Par contre, les avocates sont volontiers consultées par les femmes, surtout pour des questions de famille ou de succession. Au point de vue du gain, les perspectives sont moins favorables au barreau pour une femme que pour un homme.

La magistrature est encore fermée aux femmes dans tous les cantons.

Pour ce qui concerne l'administration, on a encore chez nous beaucoup de prévention contre les fonctionnaires féminins, de sorte que ce n'est qu'avec peine que des femmes juristes trouveront des places satisfaisantes.

Une femme juriste qui aurait une certaine

## « Debrit's Party »<sup>(1)</sup>

### Récit du voyage suffragiste à Londres par la plus jeune des participantes

Quel est ce groupe de femmes joyeuses, si diverses par l'âge, le milieu, la profession, la langue ou le caractère, arborant toutes un petit ruban aux couleurs suisses, qui vient se former à la gare de Bâle en ce beau jour de fin juin? Ces dames, toutes prévoyantes, emportent allégrement leur bagage à main rempli de jolis colifichets ou de chaudes houppelandes. C'est qu'elles vont faire un grand voyage, non pas en Amérique, mais cependant elles vont quitter le continent:

Voyage d'étude à Londres, nous dit leur insigne, voyage organisé par l'A. S. S. F.

A peine avons-nous quitté Bâle qu'une belle campagne prospère et verdoyante s'étend devant nous. C'est délicieux de se laisser emporter vertigineusement vers l'inconnu à travers bosquets, prairies et champs, sous un ciel serein, dans l'éther limpide et pur! On laisse un instant ses pensées vagabonder vers ceux que l'on vient de quitter, puis vers ce que l'on va apprendre à connaître, et l'on se sent vivre d'une manière heureuse. A partir de Laon, paysage plus monotone, qui ressemble à la Flandre; de temps à autre, un rustique moulin à vent voudrait bien nous faire entendre sa douce chanson, mais personne n'a plus d'oreille pour lui. Le train file, file toujours et voici bientôt la mer, une mer

Tel était, nous dit-on, le texte de l'écrivain du wagon dans lequel ont voyagé nos suffragistes! (Résumé.)

illant, que le féminisme a de la femme. Le mouvement féministe tend-il vraiment à faire des femmes suisses des femmes de mérite comme les féministes anglaises? Alors courons-y, sans retard et sans hésiter!

Il est admirable de voir comment ces femmes sont reçues au Parlement sur le même pied d'égalité que les hommes, comment elles ont des droits identiques, ce qui paraît là le plus naturel du monde; combien, en outre elles sont des « personnalités », ce qui, certes, est dû à leur haute valeur, soit intellectuelle, soit morale, plus qu'à leur rang ou leur origine, valeur qu'elles mettent intelligemment à profit pour le bien de la femme. En effet, que d'établissements de tous genres, « Settlements », etc. n'avons-nous pas eu l'occasion de visiter les jours suivants, œuvres créées directement ou indirectement grâce à l'intervention de ces personnalités féminines à l'esprit large et dévoué. Vivent les féministes londoniennes!

Nous sommes reçues d'abord par Miss Eleanor Rathbone, à l'amabilité de laquelle nous devons de visiter ce magnifique palais du Parlement, et qui nous procure des cartes afin d'assister à une séance de chacune des Chambres (très intéressant pour celles qui comprennent l'anglais!) Puis le thé est gracieusement offert par Miss Rathbone et Miss Picton-Turberville, sur la spacieuse terrasse du Parlement au bord de la Tamise. Moment délicieux! où nous faisons connaissance d'autres M. P. (parlementaires) féminines.

#### 2 juillet.

Nous nous délassons, en nous promenant — toujours en autocars — à travers les parcs de la

ville, Hyde Park, Regent Park, et arrivons au site le plus riant de la Tamise. Les rives du fleuve sont bordées de magnifiques propriétés se surpassant les unes les autres. L'assaut, regarde de tous tes yeux, regarde! Si ce n'était nos Alpes, on pourrait se demander ce que les Anglais viennent admirer en Suisse! Bientôt nous arrivons à Windsor, dont nous voyons le château royal, et au retour les parcs grandioses et immenses du château de Hampton, ancienne résidence royale de Henry VIII. Toutes les espèces de roses y sont représentées. Le coup d'œil est splendide!

#### 3, 4 et 5 juillet.

Journées consacrées en grande partie à la visite d'œuvres sociales. D'abord un « settlement » pour enfants en bas âge, écoliers, jeunes filles, femmes de marins ou invalides de guerre. Les portes en sont ouvertes à tous les nécessiteux et tous y sont reçus et nourris. Cet établissement est très bien aménagé: salle de consultation, cuisine, salle à manger, bibliothèque, salle de gymnastique, salle de recueillement, de culte, etc. On voit d'ici la tâche de toutes les femmes s'occupant de cet établissement! Elles s'y dépensent tout entières, aussi leur souhaitons-nous ardemment qu'elles et leur œuvre soient bénies et permettent à beaucoup de malheureux sans foyer ou sans affection d'y être relevés et entourés. Les dons sont volontaires, cependant l'Etat pourvoir pour 50 % aux frais d'entretien de ces œuvres. Il existe 30 à 40 « settlements » à Londres. Nous avons également visité un « Club » pour garçons. Vient encore la visite à l'hôpital Elisabeth Garrett Anderson, hôpital pour femmes et enfants. Il est administré et dirigé uniquement par des